

MARTÍ DURAN

NIKIAS ET ION, FABRICANTS DE CÉRAMIQUE À *RHODÉ*

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 128 (1999) 107–114

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

NIKIAS ET ION, FABRICANTS DE CÉRAMIQUE À RHODÉ Pl. VI

I. La ville de Rhodé

La colonie grecque de *Rhodé* (actuelle *Roses*) est située dans le nord de la Catalogne, à quelque quarante kilomètres au nord de la ville d'*Emporion* (actuelle *Empúries*). Le nom de la ville¹, ainsi que son emblème (la rose rhodienne, que l'on retrouve sur le revers de quelques monnaies²) devraient nous faire penser à une fondation rhodienne³. Cependant, les navigations et les fondations rhodiennes en extrême occident méditerranéen, avant l'hégémonie focéenne, nous sont fort mal connues et n'ont été, jusqu'à présent, archéologiquement documentées⁴. Les fouilles de la citadelle de *Roses* n'ont pas non plus pu offrir de vestiges antérieurs aux siècles V–VI av. J.-C.⁵, alors que la fondation rhodienne de *Rhodé* devrait se placer dans le siècle VII av. J.-C. D'autre part, à partir de Strabon, la tradition attribue quelquefois la fondation de *Rhodé* à *Emporion*, ce qui a causé une certaine confusion sur l'origine de cette colonie, aussi bien chez les historiens antiques⁶ que chez les modernes⁷. Notre but dans l'étude qui

¹ Rhode (Étienne de Byzance, *s. u.* (Ῥόδη, πόλις Ἰβηρίας; Ptolémée, II, 6,19; Tite-Live, XXXIV,8) ou Rhoda (Mela, II, 89). Cependant, quelques auteurs ont pensé à un nom indigène (A. Villard, *La céramique grecque de Marseille, VIe–IVe siècle. Essai d'histoire économique*, Paris 1960, 73) ou ligure (A. García Bellido, *Hispania Graeca*, Barcelona 1948, II, 56, note 1 et R. E., *s. u.* Rhodanus), que la tradition antique, suivie par l'érudition moderne, aurait "recupéré" pour attribuer aux Rhodiens une colonisation en cet extrême occident.

² Cf. J. Maluquer de Motes, *Monedas de cobre de Rhode (Rosas, Gerona)*, *Pyrenae* 2, 1966, 65–75, avec inventaire dans les pages 70–75 et photographies dans les pages 76–77. D'après Maluquer, "el tipo con la rosa de perfil nos obliga a plantear la cuestión de si se trata de monedas acuñadas en la ciudad catalana de Rode o es simplemente un numerario importado de Rhodas (. . .). [E]n conjunto su forma de aparición, esparcidas por un determinado estrato y no agrupadas en forma de tesorillo, indica, a nuestro juicio, que se trata de un numerario de circulación normal en un determinado momento de la vida de la ciudad. Los datos arqueológicos permiten admitir provisionalmente que ese momento corresponde en general a la segunda mitad del siglo III a. C., 250-230, lo que no está en contradicción con su aspecto físico".

³ Voir, dans ce sens, Escimne de Quios, compilateur d'Ephore, I 11: Τῶν πρὸς τὸ Σαρδῶνον δὲ πέλαγος κειμένων οἰκοῦσιν Λιβυφοίνικες, ἐκ Καρχηδόνας ἀποικίαν λαβόντες. Ἐξῆς δ' ὡς λόγος Ταρτήσσιοι κατέχουσιν. Εἶτ' Ἰβηρες οἱ προσεχεῖς. Ἐπάνω τούτων δὲ κεῖνται τῶν τόπων Βέρβυκες, ἔπειτα παραθαλάττιοι κάτω Λίγυες ἔχονται καὶ πόλεις Ἑλληνίδες, ὧς Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπέκτισαν, πρώτη μὲν Ἐμπόριον, Ῥόδη δὲ δευτέρα, ταύτην δὲ πρὶν ναῶν κρατοῦντες ἔκτισαν Ῥόδιοι . . .

⁴ Quelques auteurs croient néanmoins que ces navigations peuvent être déduites de nos sources. Voir, par exemple, Maluquer de Motes, qui dans un premier temps (en particulier dans *El impacto colonial griego y el comienzo de la vida urbana en Cataluña*, Barcelona 1966, 15–16) estime que *Rhodé* avait été fondée par les Rhodiens avant les Olympiades, et ensuite (dans *En torno a las fuentes griegas sobre el origen de Rhode*) pencha plutôt pour une fondation du VIe s. av. J.-C. Voir aussi, dans le même sens (fondation rhodienne), N. Lamboglia, *La fundazione di Emporion e il periplo di Avieno*, *RSL* XV, 1949, 157–158.

⁵ Sur ces fouilles, cf., par exemple, M. A. Martín Ortega, *Excavaciones de la ciudadela de Roses: campaña de 1976 y 1977*, Girona, 1979 et, plus récemment, C. Díaz Capmany, *La ciutadella de Roses*, Girona 1998 (*Quaderns de la Revista de Girona* 77). Nous manquons, et il s'en faut de beaucoup, d'une synthèse sur les fouilles conduites, et aucun plan synthétique n'a été, jusqu'à présent, publié.

⁶ Un commentaire sur les sources anciennes sur *Rhodé* peut être trouvé chez Maluquer de Motes, *En torno a las fuentes griegas sobre el origen de Rhode*, *Simposio de Colonizaciones (Barcelona–Empúries, 1971)* Barcelona 1974.

⁷ Par exemple, une des études les plus récentes: P. Rouillard, *Les grecs et la Péninsule Ibérique du VIIIe au IVe siècle avant Jésus-Christ*, Paris 1991, 289 se prononce sans ambiguïté pour une origine ampuritaine de *Rhodé*: "poursuivre le débat sur l'origine rhodienne, que celle-ci soit légendaire ou historique, devient vain. Strabon lui-même (III, 4, 8) se montre sceptique ("dit-on", écrit-il, quand il évoque une fondation par les Rhodiens) au moment de traiter des établissements grecs de la baie de Roses. Dans son histoire des Rhodiens, Strabon (XIV,2,10) rend – certes – compte de toutes les légendes, et dans ce contexte, comme le Pseudo-Scymnos, il affirme que Rhodé a une origine rhodienne. Mais le géographe comme le poète ont dû avoir recours à une même source, Ephore, dont l'information n'était pas aussi sûre que le prétendait Strabon. Le bilan archéologique nous incite aussi à abandonner cette thèse d'une origine rhodienne, légendaire ou historique, car il est

suit est de donner une nouvelle lecture, au génitif, aux timbres ΝΙΚΙΑ-ΙΩΝ·Σ des ateliers de cette colonie, afin non seulement de corriger ce que nous considérons comme une erreur de lecture de ces pièces mais, surtout, de confirmer l'origine dorique de *Rhodé*.

Il n'y a pas de doute que, pour des raisons de proximité, la ville de *Rhodé* subit depuis le sixième siècle av. J.-C. – date de la fondation d'*Emporion*⁸ – une importante influence massaliote-ampuritaine et, partant, focéenne⁹. Néanmoins, *Rhodé* maintint son indépendance culturelle et frappa des drachmes, qui connurent une grande expansion surtout vers le nord et particulièrement au III^e siècle, comme on l'a vu précédemment¹⁰. Les fouilles de la citadelle ont révélé l'existence d'un atelier de céramique de vernis noir qui exporta ses productions par la Méditerranée occidentale¹¹ et qui sera le point le plus important de notre argumentation. Il apparaît dès lors que ce ne fut que vers la fin du III^e siècle av. J.-C. que *Rhodé* tomba en décadence et fut dominée par *Emporion*¹². Cette domination provoqua les confusions sur l'origine de *Rhodé* que nous avons vues. Ainsi, Strabon (III 4, 8¹³) hésite, au I^{er} siècle av. J.-C., entre une fondation de la ville soit par les Rhodiens, soit par les Ampuritains et ajoute que *Rhodé* avait aussi, comme *Emporion*, un sanctuaire consacré à Artemis ephésienne, c'est-à-dire, à la divinité jonique la plus vénérée parmi les Phocéens d'Occident, ce qui indiquerait une jonisation assez intense pendant les deux derniers siècles avant J.-C. Il est très probable que, dans la zone du golfe de *Rhodon*, il n'y eût plus de place, à l'occasion du grand essor d'*Emporion*, pour deux villes grecques rivales¹⁴, et qu'*Emporion* annexât *Rhodé*: c'est ainsi également que, comme on l'a vu, Strabon nomme *Rhodé* πολίχνιον Ἐμποριτῶν et ajoute (en contradiction partielle avec III 4, 8) que κάκεῖ μὲν τὴν Ῥόδον ἔκτισαν, ἣν ὕστερον Μασσαλιῶται κατέσχον¹⁵.

Pendant la domination romaine, *Rhodé* est nommée encore quelques fois, ce qui nous incite encore à négliger les hypothèses selon lesquelles *Rhodé* serait disparue comme ville après la domination ampuritaine (à mon avis, mais cela reste à démontrer, la domination ampuritaine fut assez limitée dans le temps). Tite Live, par exemple, nous cite *Rhodé* à propos de l'arrivée de Caton à *Hispania* en 195 a. J.-C. pour soutenir et augmenter l'influence romaine dans la péninsule, assez faible à cause de la révolte du 197 a. J.-C.¹⁶ Pomponé Mela, dans sa brève géographie du monde connu par Rome (*De Ora Mari-*

négatif: il n'y a pas de témoignages ni de l'époque antérieure aux Olympiades, ni d'une présence massive rhodienne aux VII^e-VI^e siècles avant Jésus-Christ".

⁸ Cf. García Bellido, La colonización griega en España (período massaliota, desde Alalá (535) hasta las Guerras Púnicas (218), Ampurias. Revista de arqueología, prehistoria y etnología, 1942, IV, 111–114.

⁹ García Bellido (n. 1) vol. I, 166–167.

¹⁰ D'après Rouillard, 291, par contre, "l'autonomie monétaire de Roses est précisée aussi par J. Maluquer quand ce dernier rappelle que les relations entre Rhodé-Roses et l'île de Rhodes sont lâches et tardives. S'il y eut indépendance vis-à-vis d'Empuries, ce fut bien tard et pour un temps bref, au III^e siècle seulement".

¹¹ L'étude la plus récente de cet atelier est celle de J. Principal-Ponce, La importación de vajilla fina de barniz negro en la Cataluña sur y occidental durante el siglo III a. Cr. Comercio y dinámica de adquisición en las sociedades indígenas, BAR S729 (= Western Mediterranean Series, 2), Oxford 1998, 104–111. Voir également Y. Solier, Note sur les potiers pseudo-campaniens ΝΙΚΙΑΣ et ΙΩΝ, Revue Archéologique de Narbonnaise, Tome II, 1969, 29–48, et E. Sanmartí Grego, La cerámica campaniense de Emporion y Rhode, Barcelona 1978.

¹² García Bellido (n. 1) vol. II, 57.

¹³ Καὶ ἡ σύμπασα δ' ἀπὸ στηλῶν σπανίζεται λιμέσι μέχρι δεῦρο, ἐντεῦθεν δ' ἦδη τὰ ἐξῆς εὐλίμενα καὶ χώρα ἀγαθὴ τῶν τε Λητηνῶν καὶ Λαρτολαιητῶν καὶ ἄλλων τοιοῦτων μέχρι Ἐμπορίου. αὐτὸ δ' ἐστὶ Μασσαλιωτῶν κτίσμα, ὅσον τετταράκοντα διέχον τῆς Πυρήνης σταδίου καὶ τῶν μεθορίων τῆς Ἰβηρίας πρὸς τὴν Κελτικήν· καὶ αὕτη δ' ἐστὶ πάσα ἀγαθὴ καὶ εὐλίμενος. ἐνταῦθα δ' ἔστι καὶ ἡ Ῥόδη πολίχνιον. Ἐμποριτῶν κτίσμα, τινὲς δὲ Ῥοδίων φασί· κἀνταῦθα δὲ καὶ ἐν τῷ Ἐμπορίῳ τὴν Ἄρτεμιν τὴν Ἐφεσίαν τιμῶσιν· ἐροῦμεν δὲ τὴν αἰτίαν ἐν τοῖς περὶ Μασσαλίαν.

¹⁴ D'après García Bellido (n. 8) 133 "como Rhode se hallaba muy alejada de otras colonias de su estirpe y aislada, por tanto, dentro de un ámbito jónico, es probable que Emporion, con la ayuda de Massalía, intentasen anexionársela de grado o por fuerza, hecho que quizás ocurriese también con la Rhoda de Provenza que en tiempos de Plinio ya no existía". García Bellido cite, à l'appui de son observation, Plin. *NH*, III, 33.

¹⁵ XIV,2,10.

¹⁶ Liu. XXXIV, 8: *M. Porcius consul, postquam abrogata lex Oppia est, extemplo uiginti quinque nauibus longis,*

tima, 117–27 a. J.-C.), après nous avoir parlé de la Grèce, l'Italie et de la Gaule, traite d'*Hispania* et, en II, 87–90, parle de *Rhodé*¹⁷. Cette notice est importante parce que Mela, né à *Tingentera*, était hispanique, comme il le reconnaît lui-même (II, 96). De même chez Ptolomée (*Γεωγραφικὴ Ὑφήγεσις* 19) on trouve une mention de *Rhodé* pour le règne d'Antoninus Pius (86–161 a. J.-C.). Les dernières fouilles ont découvert une usine de salaison de poisson, qui fut active pendant les siècles IV et V après J.-C.

Le timbre NIKIA-ΙΩΝ·Σ: le type et la chronologie

Dans l'état des choses tel que nous l'avons présenté, il me semble qu'une nouvelle lecture des céramiques portant les timbres NIKIA et ΙΩΝ·Σ¹⁸ peut constituer un indice de grande importance en faveur de l'origine dorique de la population de *Rhodé*. Ces céramiques nous sont connues depuis longtemps¹⁹, bien que ce ne soit qu'assez récemment qu'on ait commencé à établir avec précision leur zone d'influence, leur chronologie et leur origine (*Rhodé*²⁰).

Il ne s'agit pas, ici, de décrire les caractéristiques de ces céramiques, ce qui a déjà été fait ailleurs²¹. En revanche, nous souhaitons analyser brièvement leur chronologie et les caractéristiques des timbres NIKIA-ΙΩΝ·Σ qui y apparaissent. Lamboglia²², qui écrivit les premières pages sur ces céramiques, situa la production de cet atelier au début du II^e siècle, comme une imitation de la céramique campanienne A. Ensuite, Solier²³, en groupant pour la première fois dans un seul tout les deux séries Nikias et Ion – grâce à un examen exhaustif des caractéristiques formelles et des décorations (les mêmes palmettes pour Nikias et pour Ion, l'usage du timbre en forme de croix), de leur fabrication (pâtes rouge jaune, vernis) et de leurs formes (surtout, les différents types de base) – établit qu'il s'agissait d'un atelier en activité dès la fin du III^e siècle av. J.-C. jusqu'au premier tiers du II^e siècle av. J.-C. et qu'il avait produit deux types différents de céramiques²⁴. D'après Solier, l'aire de diffusion de cet atelier se trouvait

quarum quinque sociorum erant, ad Lunae portum profectus est eodem exercitu conuenire iusso et edicto per oram maritimam misso nauibus omnis generis contractis ab Luna proficiscens edixit, ut ad portum Pyrenaei sequerentur; inde se frequenti classe ad hostis iturum. Praeteruerti Ligustinos montes sinumque Gallicum ad diem, quam dixerat, conuenerunt. Inde Rhodam uentum, et praesidium Hispanorum, quod in castello erat ui deiectum. Ab Rhoda secundo uento Emporias peruentum. Ibi copiae omnes praeter socios nauales in terram expositae.

¹⁷ *Lusitania oceano tantummodo obiecta est, sed latere ad septentriones, fronte ad occasum urbium de mediterraneis in Tarraconensi clarissimae fuerunt Palantia et Numantia, nunc est Caesaraugusta; in Lusitania Emerita, in Baetica Hastigi, Hispal, Corduba, at si litora legas, a Ceruaria proxima est rupes quae in altum Pyrenaeum extrudit, dein Ticis flumen ad Rhodam, Clodianum ad Emporias, tum mons Iouis, cuius partem occidenti aduersam, eminentia cautium quae inter exigua spatia ut gradus subinde consurgunt, Scalas Hannibalis adpellant. Inde Tarraconem parua sunt oppida Blande, Iluro, Baetulo, Barcino, Subur, Tolobi, parua flumina Baetulo iuxta Iouis montem, Rubricatum in Barcinonis litore, inter Subur et Tolobin Maius.*

¹⁸ Pour un inventaire et une classification de ces céramiques, cf. Solier (n. 11) 39-47.

¹⁹ Voir, par exemple, P. Jacobsthal, Les stèles funéraires celtiques de Glanum, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, 1931, 2, 211 et 216.

²⁰ Le centre producteur a été définitivement situé à *Rhodé* par J. Principal-Ponce, qui se base sur les arguments offerts en son temps par Sanmartí Grego (n. 11, 575). En ce qui concerne la présence dans Puig de Sant Andreu (Gérone) d'un couvercle en céramique commune au tour, en pâte jaune, qui présente le timbre cruciforme NIKIA imprimé sur la manette, avec l'alpha de type archaïque, Principal-Ponce considère qu'il s'agit dans ce cas d'une pièce importée de *Rhodé*: en effet, l'évidence des fours de céramique et les parallèles des caractéristiques technologiques et de fabrique se rencontrent pour le moment uniquement à *Rhodé*.

²¹ Voir la littérature indiquée dans la note 11.

²² Per una classificazione preliminare della ceramica campana, Atti del I Congresso Internazionale di Studi Liguri, Bordighera, 1952, 153.

²³ Y. Solier (n. 11) 38–39.

²⁴ En effet, d'après Solier, il y avait deux techniques clairement différenciables:

Technique 1: Production imitant la céramique campanienne A, qui pourrait être définie par l'usage d'une pâte rouge pour l'élaboration de ses vases;

Technique 2: Production imitant la céramique campanienne B, qui pourrait être définie, elle, par l'usage d'une pâte

surtout dans le Languedoc occidental et la Catalogne, alors que le centre producteur se plaçait dans quelque noyau hellénophile du Golfe du Lion (très probablement, une colonie grecque), étant donné la grande concentration de découvertes qui caractérise cette aire²⁵.

La chronologie proposée par Solier fut réorientée (deuxième moitié du III^e siècle av. J.-C.) par Sanmartí Grego²⁶, grâce à l'évidence offerte par le contexte des matériaux de la strate 3 de la citadelle de Roses et par les similitudes formelles des vases de Nikias-Ion avec les produits de trois palmettes radiales de l'atelier de *Rhodé*, datés eux-mêmes de la deuxième moitié du III^e siècle av. J.-C.²⁷ Sanmartí situa l'atelier –avec quelques réticences – dans la propre colonie de *Rhodé*²⁸. Cette nouvelle vision annula partiellement celle de Solier, qui avait associé la production à des imitations des campaniennes A et B et, en plus, permit de démontrer l'existence des vases de Nikias-Ion avant l'apparition de ces deux types céramiques “universels”. La nouvelle étude de Principal-Ponce ne modifie pas les conclusions de Sanmartí Grego sur ce point, mais établit de façon définitive le centre de production à *Rhodé*²⁹.

Si nous en venons maintenant à l'étude physique des timbres, on pourra dire ce qui suit³⁰:

NIKIA – On peut identifier jusqu'à quatre sortes de timbres, qui exigent quatre pointeaux différents:

- i. Timbre anguleux en forme de croix, avec l'épigraphe NIKIA gravée sur les deux bras, qui partagent le K; leur particularité réside dans le fait que l'alpha appartient à la variante archaïque;
- ii. Timbre qui diffère du précédent uniquement parce qu'il présente un des alphas en graphie classique;
- iii. Timbre qui diffère des deux précédents uniquement parce qu'il présente les deux alphas en graphie classique;
- iv. Timbre consistant dans un seul bras, aux extrémités émoussées, avec l'épigraphe NIKIA, l'alpha étant de graphie classique.

Les quatre timbres ont été trouvés sur des vases fabriqués dans la variante de pâte jaune/beige, tandis que dans la variante de pâte orange/rouge-rosé on ne trouve que les trois premiers timbres à typologie cruciforme.

IQN·Σ – Dans ce cas, le timbre ne présente que deux variantes:

- i. Timbre en forme de croix, aux extrémités émoussées, avec l'épigraphe IQN·Σ dans un de ses bras;

jaune/beige pour cette élaboration.

²⁵ Solier (n. 11) 48: “Nous croyons plus volontiers à une fabrication régionale dont l'emplacement exact resterait à déterminer. À cet égard, il n'est guère concevable que les potiers en cause, d'origine grecque selon toute évidence, aient pu pratiquer leur art en dehors d'une colonie hellénique. Agde étant située trop loin du centre de l'aire de diffusion, il est légitime, pour l'instant, de songer à la région d'Ampurias, sans toutefois pouvoir être résolument affirmatif, en raison du petit nombre des marques dénombrées jusqu'ici dans le site même. En faveur de cette hypothèse, on pourrait invoquer la présence à Ullastret de la marque NIKIA sur une céramique commune, qui ne saurait avoir été fabriquée trop loin de sa découverte”.

²⁶ Sanmartí Grego (n. 11) 574-575.

²⁷ Sanmartí Grego (n. 11) 575: “sobre una base del estrato 3 de la Ciutadella de Roses, (. . .) que tiene su homólogo, intacto, en la colección Mouret de Ensérune, se advierte la existencia de tres palmetas radiales cuyo esquema se aproxima mucho al de las palmetas típicas del taller NIKIA - IQN·Σ. Las únicas diferencias estriban en la forma de la base que en Rhode sustituye los dos crecientes punteados por otra forma mediante la unión de las dos ramas superiores laterales que, dirigidos sus extremos hacia abajo, flanquean a la base central (. . .). Esta concomitancia, más que revelar una identidad de talleres, puede indicar la pertenencia de ambas producciones a unos ambientes culturales no demasiado alejados ni en el espacio ni en el tiempo”.

²⁸ Sanmartí Grego (n. 11) 575: “esta producción tuvo su epicentro en la región del Golfo de Roses, quizás en la misma Rhode, donde unos alfares, con el objeto de diferenciar sus productos de los de sus competidores, crearon una palmeta especial y unas cartelas alfabéticas mediante las cuales informaban a los consumidores de la garantía original del producto adquirido”.

²⁹ Cf. note 21.

³⁰ Ces paragraphes se basent sur l'étude de J. Principal-Ponce (n. 11), auquel on renvoie pour une analyse plus approfondie de la question et pour un catalogue des pièces correspondant à chaque type de timbre.

ii. Timbre identique au modèle i), qui n'en diffère que parce qu'il présente le mot ΙΩΝ en nominatif, sans l'omeron et le sigma final;

Ces deux timbres n'ont été trouvés que sur des vases fabriqués dans la variante de pâte orange/rouge-rosé.

La disposition décorative classique de ces timbres est celle de quatre palmettes imprimées et disposées radialement en croix, laissant un espace central pour le timbre cruciforme (ou celui d'un seul bras), entourant l'ensemble par un encadrement de stries. Les palmettes suivent habituellement l'orientation des bras du timbre comme si elles étaient des extensions de celui-ci, bien qu'il existe des cas dans lesquels celles-ci se situent entre les espaces ou angles droits qui existent entre le timbre cruciforme et l'encadrement de stries; cette dernière disposition était due à l'ordre d'impression des éléments décoratifs, dans lequel les palmettes occupaient la dernière place et, par conséquent, elles devaient être imprimées dans la place qui restait vide; dans quelques cas, on peut même apprécier la façon dont les palmettes montent légèrement sur l'encadrement de stries, aussi bien dans la première que dans la deuxième. Cette disposition d'ensemble se produit indistinctement dans des vases à pâte jaune/beige et à pâte orange/rouge-rosé, ainsi que dans les vases du type ΙΩΝ·Σ³¹.

Ceci dit, il faut constater que, en ce qui concerne la lecture de nos timbres, on ne s'est presque jamais posé la question du cas grammatical de ces anthroponymes. De cette façon, on parle en toute simplicité de l'atelier de ΝΙΚΙΑ-ΙΩΝ·Σ³², malgré la difficulté qu'offrent ces formes ainsi présentées³³. On va proposer maintenant une nouvelle lecture de ces timbres, au génitif dorique.

III. Une nouvelle lecture des timbres ΝΙΚΙΑ-ΙΩΝ·Σ

De notre point de vue, les deux timbres offrent des noms au génitif. En réalité, pour le cas de ΙΩΝ·Σ on avait déjà proposé les leçons Ιωνις (Mouret³⁴) et Ιωνος³⁵, considérées comme fausses par Solier (cet auteur invoque, sans justification, que "incontestablement le quatrième caractère de l'estampille n'est pas un O mais un point en relief, ce qui rend le sigma (?) de la fin très énigmatique³⁶") et abandonnées postérieurement.

Un génitif du type Νικία est la forme habituelle en dialecte dorique pour les génitifs des substantifs de thèmes en -α³⁷. L'appartenance de la colonie de *Rhodé* au dialecte dorique ne peut pas sembler

³¹ À partir du décor canonique, on peut en trouver d'autres dont la variation réside dans le nombre de palmettes représentées et dans l'apparition, ou non, du timbre central. Dans certains cas, le timbre central n'apparaît pas, mais les quatre palmettes et l'ordre des stries restent intacts. De tels cas ne se présentent que dans les vases de pâte orange/rouge-rosé. Une autre variante concerne le nombre des estampilles, qui ne sont plus que trois. Il s'agit ici seulement de trois palmettes disposées radialement, entourées par l'encadrement des stries où aucun cas ne présente de timbre central. Nous ne connaissons que deux exemplaires de cette variante compositive: l'un procède d'Empuries avec la particularité que l'espace central, réservé théoriquement au timbre, est occupé par une rosette de huit pétales avec un bouton central; l'autre, celui du Molí de l'Espígol, conserve les trois palmettes radiales entourées par un encadrement de stries sans aucun type de décoration supplémentaire. Cette disposition ne se trouve que dans des vases de pâte jaune/beige. La dernière variante est celle opposée: elle se caractérise par l'apparition, en solitaire, du timbre cruciforme sur un fond interne sans estampilles ou encadrement de stries. On a trouvé des exemples de ce type à Ensérune, Pech Maho et Rhode. Cette disposition n'a lieu que dans des vases de pâte jaune/beige, uniquement avec des timbres ΝΙΚΙΑ et, concrètement, sur des bases à petit format (quelques 5/6 cm de diamètre) qui correspondraient probablement aux formes du bol Lamb. 27ab. Nous n'avons trouvé aucun exemplaire de ce type dans nos zones d'étude.

³² Par exemple, Sanmartí Grego (n. 11) 573.

³³ Solier (n. 11, *passim*) parle, par contre, de l'atelier de Nikias, mais n'établit nulle part quel rapport il pourrait y avoir entre les formes ΝΙΚΙΑ et ΝΙΚΙΑΣ.

³⁴ F. Mouret, *Corpus Vasorum Antiquorum*, France, fasc. 6, Collection Mouret (fouilles d'Ensérune), Paris 1927.

³⁵ J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, B. des écoles françaises d'Athènes et de Rome, Paris 1955, vol. CLXXXI.

³⁶ Solier (n. 11) 2–33.

³⁷ Voir, par exemple, A. Thumb – E. Kieckers, *Handbuch der griechischen Dialekte* 1923, réimpr. Heidelberg 1959,

étrange, ni par ce que certains auteurs nous rapportent sur son origine rhodienne ni par un apport éventuel de population sicilienne, que nous croyons assez probable, étant donnés les bouleversements de la Méditerranée centrale au III^e siècle av. J.-C.³⁸: cette éventuelle population sicilienne se serait rapidement adaptée à la culture dorienne de la population de *Rhodé*, puisque la culture de *Rhodé* était en gros aussi la leur. Si nous nous en tenons donc aux deux zones (Rhodes et la Sicile) avec lesquelles *Rhodé* semble avoir présenté une affinité culturelle, nous voyons que, parmi les nombreux génitifs de noms de la deuxième déclinaison à vocalisme -α- (aussi bien dans le singulier que dans le pluriel), le génitif Νικία apparaît assez fréquemment. Ainsi, nous avons:

En Sicile:

a) Tablette qui contient une *defixio* du V^e siècle av. J.-C., trouvée à Camarina (Sicile) et publiée dans *SEG XXXII* 938. Dans une liste de noms des personnages qui font l'objet d'une *defixio*, on trouve un tel Héraklidas fils de Nikias, dont le patronyme présente la forme Νικία:

Ναιρογένες ΦΥ	Ἄρατιο
ΕΤ Εὐκλείδα	[Ἡ]ρακλείδας Νικία
[Φ]άυλλος ? ? Γέλ[ων]	[Σ]κύθας
ΣΟΝ-Ο Φάωνος	Λύκ[ιο]ς

b) *Graffiti* écrits sur des amphores qui proviennent de différentes zones de la Sicile. On trouve les possibilités suivantes: ΝΙΚΙΑ (Centuripa, *IG XIV* 2393 nr. 383), ΝΙΚΙΑ (Siracusa, *IG XIV* 2393 nr. 383), ΝΙΚΙΑ (Acra, *IG XIV* 2393 nr. 383), ΝΙΚΙΟΥ (Tarento, *IG XIV* 2393 nr. 384) et ΝΙΚΙΑΣ (Agrigento, *IG XIV* 2393 nr. 385).

c) *Graffiti* écrits sur des tuiles. Un ΝΙΚΙΑ apparaît dans *IG XIV* 2400 nr. 10, sans doute au génitif.

Ces deux derniers points (qui ne reprennent pas d'une façon exhaustive toutes les apparitions de l'anthroponyme Νικίας qui se trouvent en Sicile) sont très révélateurs, puisque l'on voit clairement comment la forme ΝΙΚΙΑ, qui se relie avec ΝΙΚΙΑΣ (nominatif) et ΝΙΚΙΟΥ (génitif de type attique) n'est autre chose qu'une possibilité de plus du génitif: effectivement, il semble qu'un même nom peut apparaître dans diverses variantes: au nominatif et au génitif et, dans cette dernière alternative, en forme dorique ou attique.

À Rhodes:

a) *SH* pp. 4–9 (F) = *SEG XII* 360 = *Inscriptiones Rodias* 208 ligne II 3: Πολύχαρμος Νικία;

b) *T. Cam.* 17 = *Inscriptiones Rodias* 284 ligne 11: Ἀπολλόδοτος Νικία;

c) *T. Cam.* 19 = *Epigraphica* 22 = *Inscriptiones Rodias* 286 ligne 8: Θεόδωρος Ν[ικί]α;

d) *Lindos* 172 (F) = *Inscriptiones Rodias* 796 ligne 6: Κλείνος Νικία;

e) *IG* 774 = *Inscriptiones Rodias* 1043 (dans une dédicace):

Ἄριστόδαμος Νικία
Ἄθαναίαι Λινδίαι
ἀπαρχάν

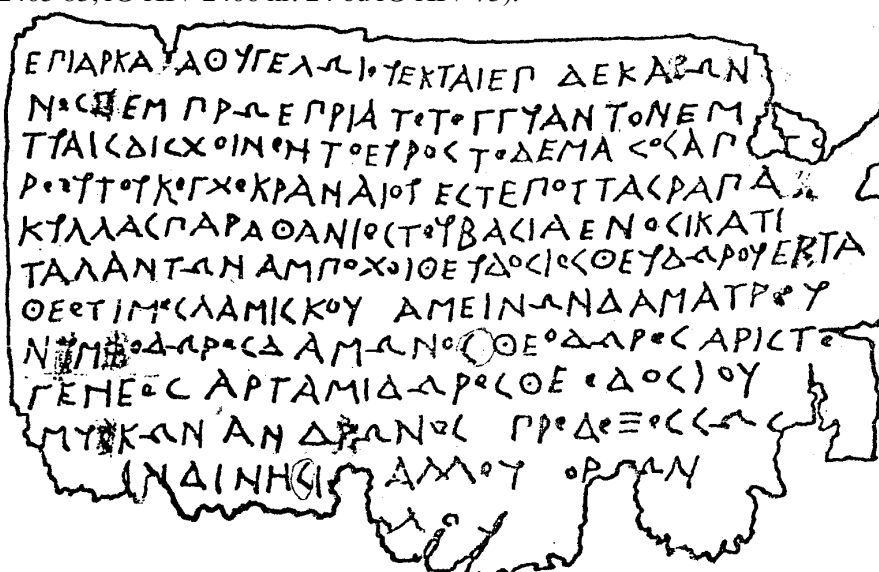
f) Maiuri (1916) 70, p. 159 = *Inscriptiones Rodias* 2417: Νικία Ἀμαστριάνου;

g) *NS* 406 = *Inscriptiones Rodias* 3078 (très probablement, au génitif): Νικία.

vol. II, 10–11, 51–52, 74.

³⁸ D'après Maluquer de Motes (n. 2) 65 "las dracmas de Rhode se caracterizan por la presencia, en el anverso, de una cabeza femenina a la izquierda, de inspiración siracusana, filtrada posiblemente a través de moneda púnica". L'influence sicilienne est défendable, donc, archéologiquement.

Il est donc évident que Νικία est un génitif. Étudions maintenant le cas d' Ἴων. Nous avons dit qu'il existe de grandes similitudes morphologiques entre les vases du type NIKIA et ceux du type ΙΩΝ·Σ³⁹. D'un point de vue grammatical, cela nous amène à considérer comme très probable le fait que Ἴων signait au génitif, comme le faisait aussi Νικίας, avec lequel il avait des liens (peut-être de famille). On a vu les réticences que cette interprétation provoquait chez Solier. Néanmoins, après avoir observé les objets très attentivement, nous pouvons affirmer que le signe qui précède le sigma final (qui, en effet, résulte extrêmement énigmatique à partir de la lecture proposée par Solier) n'est en aucune façon un point de relief, mais un omicron extrêmement petit qui semble servir à Ἴων comme élément distinctif de sa production. Comme on le sait, l'omicron est une lettre qui présente souvent une grandeur beaucoup plus petite que les autres: ainsi, dans le domaine dorique dans lequel nous situons nos personnages, on voit des exemples d'omicra minuscules dans plusieurs cas (par exemple, dans IG XIV 2405 83, IG XIV 2406 nr. 24 ou IG XIV 73).



Un texte publié il y a vingt ans démontre que ces petits omicra étaient encore en usage en Sicile au début du II^e siècle av. J.-C. Il s'agit d'un contrat d'achat de terres, inscrit sur une planchette en plomb, qui provient de Camarina et qui fut publié dans les *ASNP* 1977, pp. 1339-1344. Comme on peut l'observer dans la reproduction suivante, les omicra sont très petits et, dans quel-

ques cas (A lignes 2, 4 et 9 ou B ligne 2) ils sont devenus de simples points⁴⁰:

Dans un contexte comme celui-ci, il n'est pas étonnant que Ἴων (très probablement pour des raisons de distribution de lettres dans l'espace ou d'esthétique – qui étaient si importantes pour la distinction des produits d'un atelier de qualité) signe avec un omicron presque devenu un point. D'autre part, cela nous amène à penser que la forme ΙΩΝΟΣ est au génitif du fait que, dans d'autres cas signés par Ἴων, la forme qui s'utilise est précisément Ἴων au nominatif: il semble donc, comme cela arrivait dans le cas de Νικίας, qu'une *uariatio* entre nominatif et génitif était aussi possible ici.

³⁹ Ces deux noms n'apparaissent jamais sur le même timbre, mais, comme on l'a vu, l'appartenance à un même atelier n'est plus discutée après Solier.

⁴⁰ Transcription du texte:

Ἐπὶ Ἀρκαγάθ[ο]υ Γελωίου, ἐπ[ὶ] δέκα Ἴων[ίου μη]-
νός, Πεμπρῶ ἐπρίατο τὸν γύαν τὸν ἐμ[Π . .]
ταίαις δίσχοινον τὸ εὐρος, τὸ δὲ μάκος ἀπ[ὸ] το[ῦ]
ρόου τοῦ Κογχοκραναίου ἔστε πὸτ τὰς ράπα[ς]
κύλλας παρ' Ἀθάνιος τοῦ Βασία ἐνὸς ἵκατι
ταλάντων. Ἄμποχοι Θευδόσιος Θευδώρου ἕκτα,
Θεότιμος Λαμπίσκου, Ἀμείνων Δαματρίου,
Νυμφόδωρος Δάμωνος, Θεόδωρος Ἀριστο-
γένεος, Ἀρταμίδωρος Θεοδοσίου,
Μύσκων Ἄνδρωνος, Πρόδοξος Σωσ[ί]α,
Δινησι[.] ἄλλου, Ὀρθων
]λλου.

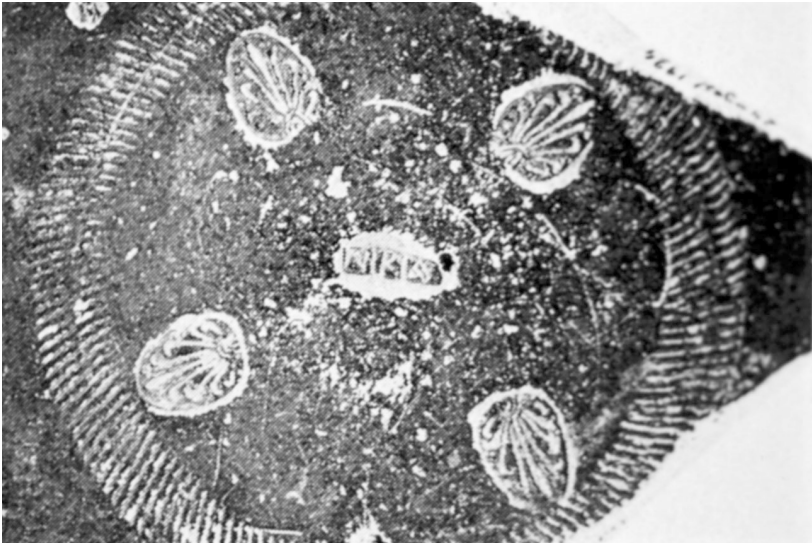
IV. Conclusion

Comme on l'a répété à plusieurs reprises dans cet article, notre but était surtout d'offrir un nouvel argument pour l'origine rhodienne de *Rhodé* moyennant une nouvelle proposition de lecture des timbres ΝΙΚΙΑ-ΙΩΝ·Σ. En même temps, nous avons essayé de situer cette hypothèse dans un contexte littéraire et archéologique qui ne rend pas insensé – mais bien plutôt le contraire – cette origine dorique. Il est clair que la documentation archéologique dont nous disposons n'est pas très ancienne, mais la présence d'éléments doriques dans la deuxième moitié du III^e siècle av. J.-C., associée aux informations des historiens anciens, rend très vraisemblable l'origine rhodienne de *Rhodé*.*

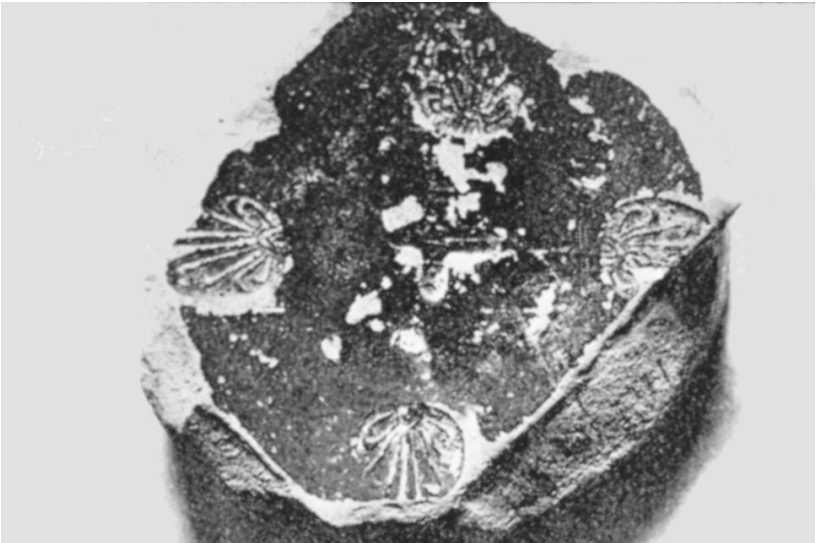
Collège d'Europe (Brugge)

Martí Duran

* Per a la Maica i l'Orland, en senyal de tants anys de profunda amistat.



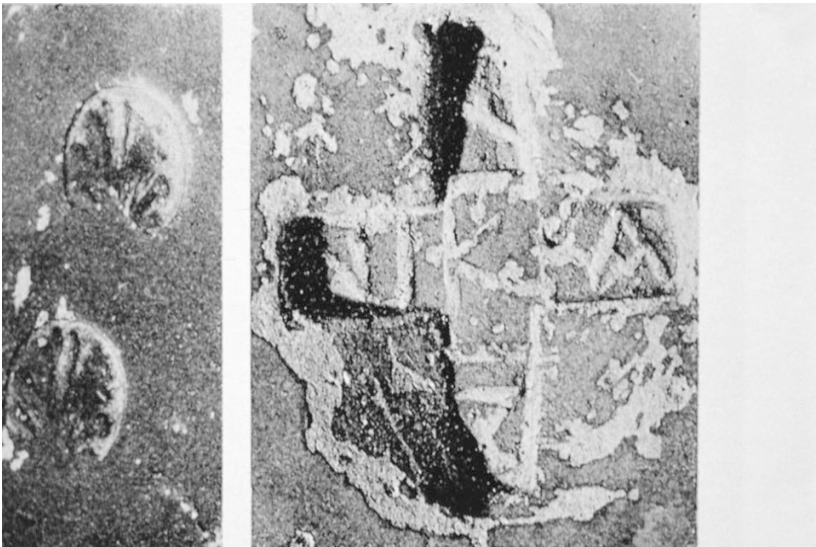
Sanmartí 31



Sanmartí 233



Sanmartí 1506



Sanmartí 1513